

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute-Provence

Service départemental d'incendie et de secours

DELIBERATION N° 2025-03(GRH)

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU BUREAU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Date de convocation : 20 janvier 2025

Nombre d'élus en exercice : 5

Présents : 3

Absents : 1

Votants : 3

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

L'an deux mille vingt-cinq et le 5 février, le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de madame Patricia PAUL, 1^{ère} vice-présidente, en application des dispositions de l'article L1424-30 du CGCT

Etaient présents : Monsieur Claude BONDIL, 2^e vice-président, Monsieur Maurice JAYET, 3^e vice-président.

Objet : Annulation de la délibération du Bureau du CASDIS n°2024-61 du 18 novembre 2024

La 1^{ère} vice-présidente expose :

Par délibération n° 2024-61 du 18 novembre 2024, le Bureau du CASDIS avait délibéré afin d'autoriser la réintégration, dans les effectifs de l'établissement, d'un officier de sapeurs-pompiers professionnels qui était mis à disposition de l'ENSOSP. Cette réintégration devait intervenir le 1er janvier 2025.

Or, il s'avère que par courrier du 18 décembre 2024, l'ENSOSP a donné un avis favorable à une prolongation de la mise à disposition formulée par cet agent, pour la période du 1er janvier 2025 au 30 septembre 2025, dans les mêmes conditions.

Pour information, passé cette date, cet agent a pris l'engagement de faire valoir ses droits à la retraite.

Il est demandé aux membres du Bureau de bien vouloir en délibérer et d'annuler la délibération du bureau n° 2024-61 du 18 novembre 2024.

Après en avoir délibéré les membres du Bureau ont adopté ce rapport à l'unanimité, les jour, mois, an que ci-dessus.

La 1^{ère} vice-présidente
du conseil d'administration

Patricia PAUL

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20250205-B2025-03-GRH-DE
Date de télétransmission : 10/02/2025
Date de réception préfecture : 10/02/2025